



Saint-Piat



Septembre 2012 – N° 7

Un si joli village !...

Raymond « Joli, joli c'est vite dit !... »

Huguette « Que veux-tu dire !... »

Raymond « Il pourrait être plus joli, si les trottoirs étaient entretenus, si les arbres ne poussaient pas en dehors des propriétés, parfois même, les branches des arbres arrivent sur la voie publique »

Huguette « Tu as raison, à force de passer tous les jours au même endroit, nous n'y faisons plus attention »

Raymond « Ah, tu vois, tu t'en rends compte également »

Huguette « Mais que pouvons-nous faire ? »

Raymond « Se remonter les manches, un petit coup de tondeuse par ici, couper les fleurs fanées par-là, et surtout élaguer nos arbres »

Huguette « Et si nous ne faisons rien, qu'est-ce qui arrive ? »

Raymond « La mairie peut mandater une entreprise pour élaguer les branches qui dépassent des propriétés, et la facture te sera envoyée via le Trésor Public ».

Comme Huguette et Raymond, prenez de bonnes résolutions pour la rentrée ! ...« **Les personnages et les situations de ce récit étant purement fictifs, toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite.** »

Précisions cf. Mini Trait – Mai 2012 n°6

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, n'est pas une décision émanant de la Mairie.

C'est une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011.

Selon l'annexe II de l'article R541-8 du Code de l'Environnement les déchets biodégradables de jardin et de parc relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés.

Dès lors le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

UTILISER les bacs « déchets verts »

mis à votre disposition au sein de la commune...

ou **RENDEZ-VOUS** dans les **DECHETTERIES**

Règles de bon voisinage

Elagage des arbres

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure de la voie publique de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci, et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques, téléphoniques et masquer les panneaux de circulation.

Il en est de même en limite de propriété entre voisins.

Entretien des trottoirs

L'entretien régulier des trottoirs, désherbage, balayage, etc. incombe aux riverains au droit de la propriété.

En temps de neige et verglas, les propriétaires, usufruitiers ainsi que les locataires sont tenus de dégager et balayer la neige sur toute la longueur de la propriété bordant la voie.

En cas de verglas, les riverains doivent répandre au-devant de leur habitation du sel ou du sable.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ; et le week-end : samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 – dimanche de 10h00 à 12h00

Animaux

Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.

Cela concerne notamment les aboiements mais également le fait de tenir les chiens en laisse et de vérifier que les clôtures ne les autorisent pas à courir à travers le village.

	PIERRES Tel : 02.37.27.53.57.	HARLEVILLE Tel : 02.37.90.92.72.	DROUE/DROUETTE Tel : 02.37.83.62.84.	NOGENT LE ROI Tel : 02.37.51.96.53.
LUNDI	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h
MARDI	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h
MERCREDI	FERMÉ	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ
JEUDI	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ
VENDREDI	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h
SAMEDI	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h
DIMANCHE	9h à 12h30	FERMÉ	9h à 12h30	9h à 12h30

Stationnement : Parlons-en !... Malgré plusieurs articles à ce sujet dans le Trait d'Union. On déplore, encore actuellement, dans notre « petite » commune bien sympathique, que certaines personnes sous prétexte de ne pas faire 3m à pied, ne respectent pas les emplacements de stationnement qui ont été matérialisés. A souligner également, des véhicules stationnés à des endroits dont la visibilité est réduite ou sur les trottoirs, certains en faisant leur parking personnel. Aux heures où cela se produit, il y a souvent des emplacements disponibles.

Le respect de soi, commence par le respect des autres.

Bien que notre société soit devenue individualiste, depuis de nombreuses années le tissu associatif de Saint-Piat est toujours très actif. Pour celles ou ceux qui cherchent à rencontrer d'autres personnes, à partager d'agréables moments ou simplement à trouver son épanouissement, n'hésitez pas à rejoindre les Associations de votre village !

NOM	ACTIVITE	REPRESENTANT		MAIL
		NOM	PRENOM	
EVOLUTION	Danse, création théâtrale, course à pied, photo, musique	BOUTIN DUPREY	Virginie Nicolas	boutin.vinie@orange.fr okin.d@orange.fr
Amicale des Villages de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulaire	Théâtre, chorale, guitare, piano, flûte à bec, danse, éveil musical, percussions, ciné-concert	CASSARD	Christophe	amicaledes4villages@gmail.com
	Fitness	LIMEUL	Geneviève	
	Tai Chi Chuan, dessin pour enfants et adultes	ECHEVILLER	Françoise	
	Bibliothèque	SIMON	Martine	
AREFA (Association Relais France-Afrique)		LE MARCHAND	Jeanne	
APE (Association des parents d'élèves)		ROUAULT-ABASSI	Tristane	trouault@voila.fr
Les amis d'Illschwang	Jumelage, foot, VTT, randonnées	SIMONNET	Françoise	pf.simonnet@orange.fr
		ROCHER	Bernard	rocher.mariefrance@free.fr
Club de la Vallée	3ème âge	LESCA	Maurice	Pas d'adresse mail
Groupe de travail	Patchwork	GAUTHIER	Josette	gauthier.jacques.josette@wanadoo.fr
Club de pêche	pêche	POITRIMOLT	Guy	Pas d'adresse mail
Société de chasse	Chasse	BINET	J-Pierre	jpch.binet@free.fr
Comité des Fêtes	floralies, mon voisin est un artiste...	VANISCOTTE	Claude	michel.bailleau@orange.fr (secrétaire)
Equipe diocésaine	catéchisme	CHARDON	Danielle	fancoisecamenen@orange.fr
Gymnastique d'entretien		BENHAMOU	Pierre	Arrête son activité
Valorisation du patrimoine de St-Piat et ses Hameaux		de LAMBERTERIE	Isabelle	patrimoinestpiat@free.fr
Gymnastique Séniors		FIRINO	Martine	martine.firino@sfr.fr
POP English Créations	Stages d'initiation à l'anglais	DAMPIERRE	Céline	celine.dampierre@popenglish.com
Twirl-Dance de St-Piat	Twirling	BAUDOUIN	Angélique	

Conseil Municipal du 6 septembre 2012.

Vente Immobilière – Maison Marie CADEC

Cette maison n'ayant pas été entretenue correctement durant de nombreuses années, malgré la remise en état récente des huisseries et après un diagnostic approfondi pour la remise en état complète, comprenant l'isolation, l'assainissement, la mise aux normes pour la rendre salubre, reviendrait à un coût estimé entre 50 et 60 000 €. La vente de cette maison semble, malheureusement, la solution la plus appropriée.

Il a été toutefois convenu de laisser la possibilité, aux voisins intéressés par ce bien immobilier, de proposer une offre.

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Une réunion s'est tenue en Préfecture en présence du Secrétaire Général, M. Blaise GOURTAY, du Président de la CCTVM, M. Philippe AUFRAY, du Maire de Mantenon, M. Michel BELLANGER, et de Madame le Maire de Saint-Piat, Michèle MARTIN.

Le Secrétaire Général de la Préfecture a précisé que :

- Les fonds publics ne vont pas aux bailleurs sociaux,
- Les aides se feront en fonction de l'engagement des médecins
- La MSP de Mantenon se fera avec Saint-Piat ou pas du tout.

Butte devant les HLM au carrefour rue Jean Moulin et rue Robert Poisson

Madame le Maire a fait l'historique des différents courriers adressés à l'office des HLM Habitat Eurélien et donne lecture de la dernière lettre de cet Office, reçue en mairie en juillet dernier qui dit : « cette butte est végétalisée et ne présente aucune urgence ni un impératif pour l'office qui a d'autres urgences à traiter à l'intérieur des logements... Si la commune souhaite en priorité intervenir sur cette parcelle de terrain, Habitat Eurélien vous rétrocèdera gratuitement l'assiette foncière de la butte ».

Le Conseil municipal décide d'accepter la proposition de l'Office HLM de céder gratuitement l'assiette foncière de la butte, **à condition qu'aucun droit d'enregistrement notarial ne soit mis à la charge de la commune.**

Nota : Les comptes rendus du Conseil Municipal sont affichés sur les panneaux destinés à cet effet rue de la Liberté à Changé, rue des Larris (près de l'arrêt bus) à Grogneul, rue de Dionval, avenue de la Gare, rue de la République (au croisement avec la rue de la Libération) et à la Mairie place Marcel Binet à Saint-Piat.

A l'attention des nouveaux arrivants

Bienvenue à tous ceux qui ont choisi de s'installer à Saint-Piat, nous sommes heureux de les accueillir. Ils peuvent se manifester à la mairie aux heures d'ouverture et particulièrement les retraités à partir de 67 ans et les jeunes enfants de moins de 3 ans, afin d'être conviés aux animations de fin d'année organisées par le CCAS (octobre pour les retraités, décembre pour les jeunes enfants).

Nous souhaitons à tous une très bonne intégration dans notre village.

De nouvelles activités à St-Piat,

Cette année deux lieux destinés aux ados vont leur permettre de se rencontrer et pratiquer les loisirs qui leur plaisent. Le multisport a vu le jour au printemps à l'arborétum. De nombreux amateurs des sports de ballon l'ont fréquenté. On peut aussi y pratiquer le tennis et le badminton, il suffit de demander le filet à la mairie.

La restauration de l'arsenal est terminée. Les ados vont pouvoir utiliser les lieux.

L'association fonctionne en binôme, il y a 2 membres pour chacun des postes (un adulte et un jeune), il est donc important pour redémarrer dans de bonnes conditions que les parents des collégiens et eux-mêmes rejoignent « le coin des jeunes ».

Les membres actuels du bureau seront heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, jeunes et adultes, afin de les accompagner à la réalisation d'activités, et leur transmettre le fruit de leurs réflexions pour le bon fonctionnement de l'association.

Contacts : Françoise ECHEVILLER – Tél : 02 37 32 36 41 - E-mail : francoise.echeviller@wanadoo.fr

Vivre chez soi en toute sécurité, c'est possible avec la téléassistance Présence Verte.

Présence Verte, comment ça marche ?



1- Appel :

D'une simple pression sur le bouton du déclencheur (pendentif ou bracelet) votre appel est envoyé à notre centrale d'écoute qui fonctionne 24H sur 24 et 7 jours sur 7.

2- Dialogue :

L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.

3- Intervention et secours :

Présence verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter : Tél : 02 37 30 45 45

Adresse : Présence Verte Eure et Loir 5 rue Chanzy 28037 CHARTRES Cédex

Site internet : www.presenceverte.fr

Courriel : pv28@presenceverte.fr

La gym volontaire des séniors

Les cours ont débuté le premier lundi de septembre, mais il n'est pas trop tard pour s'inscrire, bien au contraire de nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Martine dispense une heure de gymnastique adaptée aux séniors les lundis à 14 h.30 à la salle des fêtes de Saint-Piat. Dans une ambiance décontractée, les exercices proposés ont pour but de travailler la souplesse, l'équilibre, la mémoire. C'est aussi un moment sympathique pour rompre l'isolement.

Cette année en plus de ce cours sont proposés :

Un stage équilibre qui aura lieu à partir d'octobre le lundi matin à la salle des fêtes de Soulaire, durant 12 semaines. S'inscrire en septembre auprès de Martine avant ou après le cours du lundi après-midi ou de Geneviève CHARTIER (02 37 32 32 87). Une réunion d'information aura lieu le 4 octobre à 15 heures à Saint-Piat.

Des randonnées pédestres le troisième jeudi de chaque mois. R.V à 14 h 30 devant la salle des fêtes de St-Piat. A partir de novembre Martine propose l'initiation à la marche nordique. Les bâtons de marche seront nécessaires. Deux randonnées à Paris dans le cadre du godillot familial seront organisées.

Les tarifs :

- = le cours de gym : 115 €/an.
- = La randonnée (pour ceux qui ne participent pas aux cours du lundi) : 25 €.
- = Le stage équilibre : 40 €

LES RANDOS DE LA GYM VOLONTAIRE

Jeudi 18/10/2012	Néron – découverte des champignons – visite de la ferme Lhôpital
Jeudi 22/11/2012	Chartainvilliers - Les terrasses - initiation à la marche nordique chocolat-thé
Jeudi 20/12/2012	St-Piat - Soulaire - marche nordique - vin chaud – chansons
Jeudi 17/01/2013	St-Piat – Bois du gland marche nordique - galette
Vendredi 15/02/2013	Les Grands-Prés - marche nordique– contes beaucerons (avec le groupe de St Georges/eure)
Jeudi 21/03/2013	Pierres -marche nordique– visite de la ferme de Bois-Richeux
Jeudi 18/04/2013	Maintenon – rando autour des sites historiques
Jeudi 23/05/2013	Chandelles pique-nique – marche nordique autour du plan d'eau de l'Ormaye
Jeudi 20/06/2013	Chartres et son histoire avec le groupe de St Georges/Eure

Départ 14 h 30 sur le parking de la salle des fêtes de St-Piat.

Sont programmés aussi dans le cadre du godillot familial :

Samedi 5 janvier 2013 : Rallye Paris Tour Eiffel

Samedi 13 avril 2013 : Paris et ses passages couverts.